# FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX MODELE DE DOCUMENT DE PROJET



# DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays: Cameroun					
TITRE DU PROJET:					
Projet Secrétariat: Appui à la Coordination et au Suivi des Projets du Fonds pour la					
Consolidation de la Paix (PBF) au Cameroun					
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : 119722					
Modalité de Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation					
financement du spéciale ("Trust fund"):					
PBF: Fonds d'affectation spéciale national					
IRF Fonds d'affectation spéciale régional					
PRF Nom du fonds d'affectation spéciale :					
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l'agence					
chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :					
PNUD					
Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :					
Cabinet du premier Ministre					
Membres du Comité Conjoint de Pilotage PBF et de son Secrétariat Technique PBF :					
Ministres (et Ministères) de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire ;					
de l'administration territoriale; de la décentralisation et du développement local; de la					
promotion de la femme et de la famille ; de la jeunesse et l'éducation civique ; de l'emploi et de					
la formation professionnelle; de l'agriculture; de l'élevage, des pêches et des industries					
animales ; de la santé publique ; des relations extérieures.					
Les Présidents de la Commission Nationale pour la promotion du Bilinguisme et du					
Multiculturalisme, et du Comité de Désarmement, Démobilisation, et Réinsertion					
Les Hauts Commissariats du Royaume Uni, du Canada et le Chef de la Délégation de l'Union					
Européenne au Cameroun.					
Les représentants d'organisations des femmes et des jeunes.					
Les représentants du PNUD, OIM, UNFPA, FAO, ONUFEMMES, UNESCO, UNICEF,					
(agences onusiennes de mise en œuvre à inviter ad hoc ONUDC, ONU-HABITAT, BIT, UNHCR,					
UNOPS).					

Date approximative de démarrage du projet <sup>1</sup> : 17 janvier 2020 Durée du projet en mois : <sup>2</sup> 58,5 mois + 6 mois = 64,5 mois (jusqu'à le 31 Mai 2025) Zones géographiques de mise en œuvre du projet : Yaoundé et zones d'intervention des agences.					
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF:  Initiative de promotion de l'égalité des sexes  Initiative de promotion des jeunes  Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional					
Budget total du projet PBF* (par agence bénéficie	aire): \$ \$2,427,984.59 (PNUD)				
Total PBF:  *Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.  Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source):					
Budget total du projet :  PBF 1 <sup>ère</sup> tranche (70%) :	PBF 2 <sup>ème</sup> tranche* (30%):				
PNUD : USD 448,542.21	PNUD : USD 192,232.38				
PBF 3 <sup>ème</sup> tranche (70%):	PBF 4 <sup>ème</sup> tranche* (30%):				
PNUD: USD 901,047	PNUD: 386,163				
PBF 5 <sup>ème</sup> tranche (70%):	PBF 6 <sup>ème</sup> tranche* (30%):				
PNUD: USD 350,000.00	PNUD: USD 150,000.00				
Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :  Le projet a visé la création et vise maintenant au fonctionnement du Secrétariat PBF pour appuyer l'analyse, la coordination, la mise en œuvre et le suivi & évaluation du portefeuille du PBF dans une perspective catalytique, à travers du Comité Conjoint de Pilotage (CoPil) et de son Secrétariat					



Technique.

Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.
 La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

Le projet en appui à la coordination du Secrétariat PBF a travaillé principalement autour de deux axes : i) la coordination de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de nouveaux projets alignés aux priorités stratégiques identifiées par le Gouvernement (toujours en respectant les principes du PBF), et ii) la pérennisation des résultats obtenus sur le terrain à travers les fonds rendus disponibles à la suite des activités mobilisatrices de ressources effectuées par le CoPil PBF, son Secrétariat Technique et le Secrétariat PBF, ainsi que du rôle catalytique des projets PBF.

L'extension sans coût du projet permettra d'assurer la coordination du portefeuille jusqu'à la clôture de projets en cours, récemment étendus par les autorités camerounaises. Elle permettra aussi d'appuyer les autorités gouvernementales dans les processus d'évaluation du portefeuille PBF 2019 – 2024, qui a subis des retards et qui est maintenant prévue être finalisée à la fin du mois de janvier 2025. L'extension sans coût permettra aussi de prolonger le mandat du secrétariat PBF auprès du RCO et la co-coordination onusienne du secrétariat technique du Comité de pilotage conjoint des projets financés par le PBF au Cameroun afin de soutenir les autorités nationales dans la réflexion stratégique sur l'avenir des initiatives de consolidation de la paix au Cameroun, l'examen de ses priorités stratégiques et e) la visibilité des résultats PBF en faveur d'une durabilité des initiatives financées et mises en oeuvre, d'une accrue mobilisation de ressources financières pour la pérennisation sur le terrain et d'une visibilité basée sur l'impact du portefeuille PBF.

Résumer le mécanisme de consultation dans le pays et le processus pour entériner le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant.

Le projet résulte de consultations menées avec les différents acteurs, y compris le Bureau du Coordonnateur Résident (RCO) et le Système des Nations Unies (SNU), les différents Ministères du Groupe de Travail Interministériel (Primature, Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Ministère des Relations Extérieurs, Ministère des Finances), et le PBSO. Outre les propositions et recommandations issues de ces consultations, le projet tient compte des priorités du Gouvernement du Cameroun identifiées dans la demande d'éligibilité au PBF par le Comité de Pilotage conjoint établi par le Gouvernement et le système des Nations Unies, dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), le Plan-Cadre de Coopération (UNSDCF), l'analyse des facteurs de conflits, et dans l'analyse Paix, Conflit et développement, aussi que des résultats de la mission gouvernementale auprès du PBSO effectuée en Septembre 2023 à New York. Le document de projet et toutes ses révisions ont été et seront soumises à l'endossement du Comité de Pilotage (CoPil) des projets financés par le Fonds pour la Consolidation de la Paix au Cameroun.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>3</sup> : 2

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloues aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : au moins 15 -30%

Degré de risque du projet<sup>4</sup>: 1



<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

<sup>1 =</sup> risque moyen pour la réalisation des résultats

<sup>2 =</sup> risque élevé pour la réalisation des résultats

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>5</sup>): 4.3 Le cas échéant, le résultat de l'UNSDCF auquel le projet contribue : Priorités stratégiques 1, 2 et 3. Possibilité d'inclure dans les nouvelles priorités stratégiques la sécurité climatique (résultat 4). Le cas échéant, Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue :ODD 16 : Justice et paix. La SND30, 2<sup>ème</sup> pilier développement du capital humain et du bien-être ; 3<sup>ème</sup> pilier promotion de l'emploi et insertion ; 4 eme pilier gouvernance, décentralisation et gestion stratégique de l'État. Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents Type de demande: et fournir une brève justification à la fin du document : Nouveau projet Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois : 6 mois Révision de projet Nouvelle date de fin: 31 Mai 2025 Changement de résultat / sujet : Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : Budget PBF supplémentaire : Dudget supplémentaire par agence bénéficiaire: Brève justification de la révision : L'extension sans couts du projet permettra d'assurer la coordination du portefeuille jusqu'à la clôture de projets en cours, récemment étendus par les autorités camerounaises. Elle permettra aussi de supporter les autorités gouvernementales dans les processus d'évaluation du portefeuille PBF 2019 -2024, qui a subis des retards et qui est maintenant prévue être finalisée à la fin du mois de janvier 2025. L'extension sans couts permettra aussi de prolonger le mandat du secrétariat PBF auprès du RCO et la co-coordination onusienne du secrétariat technique du Comité de pilotage conjoint des projets financés par le PBF au Cameroun pendant la phase exploratoire et, de manière souhaitable, préparatoire, pour le renouvèlement de la demande d'éligibilité du Cameroun au PBF, l'examen de et ses priorités stratégiques et la visibilité des résultats PBF en faveur d'une accrue mobilisation de ressources financières pour une pérennisation et une durabilité sur le terrain. Avec l'extension accordée, sera aussi possible garantir la participation des membres - onusiens et gouvernementaux - de la structure conjointe de gouvernance du PBF au Cameroun aux conférences, ateliers, évènements et fora nationaux et internationaux concernés. Echange d'expérience de pays de la CEMAC éligibles au PBF, global PBF CoP meeting, conférences académiques sur la consolidation de la paix et la sécurité en Afrique organisées par des Universités ou autres acteurs de développement, PeaceCon 2025 et cetera – et à toutes activités conjointes qui seront jugées nécessaires jusqu'à la



<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

<sup>(2.1)</sup> Réconciliation nationale; (2.2) Gouvernance démocratique; (2.3) Prévention/gestion des conflits

<sup>(3.1)</sup> Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

<sup>(4.1)</sup> Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

<sup>(4.3)</sup> Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

fin de la première période d'éligibilité du Cameroun au Fond de Consolidation de la Paix (PBF) et pendant la phase exploratoire et, de manière souhaitable, préparatoire du renouvellement de l'éligibilité.

NB: s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.



# SIGNATURES DU PROJET:



<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

# I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.

Le Cameroun est un pays d'Afrique Centrale qui a toujours connu une stabilité politique et économique depuis plusieurs décennies et continue de jouer un rôle de premier plan en matière d'intégration sous-régionale en Afrique Centrale. Cependant, le pays fait face depuis 2013 à de multiples défis dont on peut citer a) les attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord; b) depuis 2004, la crise de la RCA et son flux connexe de réfugiés dans l'Est ainsi que les attaques des groupes de bandits dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est; c) et depuis 2016, la crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Les crises sus-évoquées ont entraîné une démobilisation des populations avec un afflux élevé de réfugiés dans l'Extrême-Nord, Nord, Est et Adamaoua et des milliers de personnes déplacées internes et de retournés. En outre, une analyse de la situation menée conjointement par le gouvernement du Cameroun et la Banque Mondiale sur le Nord et l'Est du Cameroun en 2017 a révélé que ces régions déjà touchées par la pauvreté, sont aussi vulnérables sur le plan structurel.

Suite à la soumission de la demande d'éligibilité le 10 Juillet 2019, le Cameroun a été déclaré éligible aux financements du Fond de Consolidation de la Paix des Nations Unies par le Secrétaire Générale des Nations Unies dans une lettre adressée au Président Biya le 29 Juillet 2019. Jusqu'alors, le FCP avait alloué deux financements du « *Immediate Recovery Facility* » pour un montant total de \$2,997,605.00. Ces deux projets sont actuellement en cours de mise en œuvre :

- 1) Le projet visant à « Soutenir les mécanismes de consolidation de la paix au niveau communautaire et l'inclusion des jeunes dans les zones situées à la frontière entre le Tchad et le Cameroun ». Le projet, a un budget total de \$1,499,605.00. Il a été mis en œuvre entre le 1/12/2017 pour une durée de 18 mois et a apporté des résultats probants pour la prévention de l'extrémisme violent et la cohésion sociale dans les communautés ciblées.
- 2) Le projet visant à renforcer les capacités pour appuyer un processus électoral pacifique et la cohésion sociale au Cameroun : « *Strengthening capacities in support of peaceful electoral processes and social cohesion in Cameroon* ». Le projet, a un budget total de \$1,498,000.00. Il sera mis en œuvre entre le 15/09/2018 pour une durée de 18 mois.

Avec l'arrêté du Premier Ministre n° 046 du 8 Mai 2020, le Comité de Pilotage du Fonds de Consolidation de la Paix au Cameroun a été établi. Il est co-présidé par le Ministre, Directeur de Cabinet du Premier Ministre et par le Coordonnateur Résident du système des Nations Unies.

Le Comité de Pilotage est doté d'un Secrétariat Technique conjoint, co-présidé par le Conseiller Technique chef de la cellule Affaires politiques du Bureau du Premier Ministre et par le Coordonnateur du Secrétariat PBF du Bureau du Coordonnateur Résident de l'ONU.

Le Comité de pilotage est en charge de la supervision stratégique et politique des projets du PBF. La première fonction du Secrétariat PBF a été l'appui à la création et la mobilisation du Comité de Pilotage. La fonction principale du Secrétariat est aussi d'assurer le bon fonctionnement du Comité de Pilotage et la liaison entre les Membres du Comité de Pilotage et les partenaires de mise œuvre afin d'assurer la bonne coordination, le séquençage, et le suivi et l'évaluation des projets approuvés, ainsi que la mobilisation de fonds additionnels.

En tant que mécanisme de gouvernance du portfolio PBF au Cameroun, le Secrétariat PBF a deux fonctions principales : 1) appuyer et organiser le travail du Comité de Pilotage du PBF ; 2) coordonner et donner des orientations techniques pour le travail des agences onusienne récipiendaires du PBF (RUNOs) et des entités non-UN (NUNOs) dans le cycle programmatique (Conception, Suivi /Evaluation) et d'assurer la collaboration entre les agences récipiendaires et les synergies du portefeuille du PBF ainsi que la visibilité des programmes. Pour faciliter les opérations de coordination technique du portefeuille PBF au Cameroun, comme déjà introduit, un Secrétariat Technique conjoint du Comité de Pilotage PBF au Cameroun a été établi. Comme spécifié par l'arrêté 046/2020 et modifications successives, le Coordonnateur du Secrétariat PBF co-préside, avec le Conseiller Technique Chef de la cellule Affaires politiques du Bureau du Premier Ministre, le Secrétariat Technique conjoint du CoPil, formé par les représentants des institutions camerounaises et des agences onusiennes qui font partie du CoPil PBF.

Le Secrétariat PBF a donc un rôle stratégique au sein du SNU, vu qu'il donne l'impulsion à des discussions inclusives autour de la prévention et de la consolidation des conflits au Cameroun, ainsi que, pour ce qui concerne le PBF, facilite les relations institutionnelles avec les entre les structures gouvernementales et onusiennes à un niveau politique, et maintient la même typologie de relations au niveau technique. Le Secrétariat PBF remplira aussi le rôle de point focal onusien pour la liaison avec la Commission de Consolidation de la Paix afin d'y appuyer la participation du Cameroun, le cas échéant.

Dans ce contexte le présent projet vise à appuyer le Comité de Pilotage, les partenaires de mise en œuvre et les agences d'exécution dans la coordination, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets PBF. De manière plus spécifique, il se justifie par les raisons suivantes :

- L'éclatement du portefeuille entre plusieurs partenaires d'exécution (RUNOs, partenaires nationaux et PTF), qui nécessite une coordination plus étroite afin d'assurer la synergie entre les projets ;

- La mobilisation de fonds importants du PBF, dont l'exécution requiert du personnel additionnel ;
- La complexité des projets de consolidation de la paix qui demande des capacités supplémentaires pour en assurer une cohérence d'ensemble au niveau stratégique et une mise en œuvre de qualité ;
- Le besoin de renforcement des capacités des partenaires nationaux de mise en œuvre ;
- La nécessité de renforcer la communication autour des projets et leur visibilité en ciblant davantage le grand public et les acteurs indirects ;
- Le besoin de renforcer le suivi & évaluation des activités sur le terrain par projet et de façon intégrée entre les différents projets ;
- Favoriser l'appropriation nationale des projets, de leurs résultats et l'engagement continue des partenaires techniques et financiers.
- b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et promeut l'appropriation nationale. Décrire comment les composantes sont complémentaires d'autres interventions dans ce secteur d'intervention / cette zone géographique, y compris les enseignements tirés d'appui apporté dans le passé par le PBF (ou autre).

En 2018, les Nations Unies, la Banque Mondiale et l'Union Européenne ont conduit une analyse conjointe avec le MINEPAT dans le cadre du Diagnostic pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix (RCP) dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est. Cela a permis de développer une Stratégie pour le relèvement et la consolidation de la paix dans les régions du Septentrion et de l'Est du Cameroun 2018-2022. Cette stratégie multidimensionnelle, bien que toujours en attente de validation par le chef du gouvernement, permet d'adresser les causes profondes de l'instabilité et de consolider la paix dans les régions les plus économiquement désavantager du pays.

Afin de restaurer la paix et la stabilité au Cameroun, au-delà des efforts engagés avec ses ressources propres, le gouvernement a fait appel à la communauté internationale pour qu'elle puisse apporter un appui technique et financier aux efforts nationaux.

Les autorités camerounaises, par la voie du Premier Ministre, S.E. Mr. Joseph Dion Ngute, ont envoyé une lettre au Représentant Spécial du Secrétaire Général pour l'Afrique Centrale, Mr. François Louncény Fall, le 12 Février 2019, exprimant l'intérêt du Président Biya pour que le Cameroun puisse accéder au Fonds de Consolidation de Paix des Nations Unies. Le Premier Ministre a précisé que ces fonds pourraient appuyer certaines initiatives internes de consolidation de la paix et du vivre ensemble dans les domaines de la décentralisation, de la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme, et pour la mise œuvre du programme national de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (DDR) d'ex combattants de groupes armés non-étatiques opérant dans les régions de l'Extrême Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun.

Pour développer le dossier de demande d'éligibilité du Cameroun au Fond de Consolidation de la Paix des Nations Unies, le Gouvernement a travaillé avec le Bureau du Résident Coordinateur des Nations Unies au Cameroun. Pour assurer l'appropriation nationale et l'inclusivité du processus, une série d'ateliers regroupant les agences des Nations Unies, la société civile, les ONGs nationales et internationales, les bailleurs de fonds, et les collectivités territoriales décentralisées ont été organisés en Juin 2019 à Yaoundé, Bertoua, Maroua et Buéa.

Ces ateliers ont permis de présenter les priorités du gouvernement et recueillir les suggestions des parties prenantes pour identifier les problématiques à adresser et les écarts à combler en matière de consolidation de la paix, les sous-thématiques prioritaires, les zones géographiques à cibler, et les portes d'entrée programmatique.

Depuis Mai 2020, date d'établissement du CoPil PBF, le portefeuille PBF au Cameroun a été constitué des projets suivants :

- 1. Stabilisation et Relèvement des communautés affectées par la crise sécuritaire à l'Extrême-Nord du Cameroun<sup>7</sup>;
- 2. Réduction des tensions/conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles pour les activités agro-pastorales dans les régions de l'Est, l'Adamaoua et le Nord<sup>8</sup>;
- 3. Appui à la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix, de renforcement des mécanismes de cohésion sociale et du vivre ensemble au Cameroun;
- 4. Renforcement de la participation des mécanismes communautaires et du rôle des défenseures des droits humains au processus de consolidation de la paix dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun (GYPI 2020);
- 5. Les jeunes, tisserands de la paix dans les régions transfrontalières du Gabon, Cameroun et Tchad;
- 6. Lutte contre la traite des personnes, les trafics illicites et la criminalité organisée qui y sont liées entre la RCA et le Cameroun<sup>9</sup>;
- 7. Appui à la Coordination et au Suivi des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix au Cameroun (le projet duquel on demande l'extension onéreuse avec cette note).
- 8. Peace through Health<sup>10</sup>: peacebuilding and violence reduction in communities in the Far North, through inclusive health and social interventions.
- 9. Leveraging community participation in local governance for effective conflict prevention and resolution in the Littoral and West regions affected by the North-West and South-West crisis in Cameroon.
- 10. Promotion de la paix, de l'espace civique et renforcement de la résilience des jeunes populations déplacées et hôtes des communes des régions de l'Ouest et du Littoral à travers le développement des initiatives socio-économiques et culturelles durables respectueuses de l'environnement (GYPI 2021)<sup>11</sup>.
- 11. Renforcement du rôle des jeunes dans la promotion du vivre ensemble et du multiculturalisme à travers l'éducation secondaire et les centres d'apprentissage non formel et informel au Cameroun ;
- 12. Appui à la cohabitation pacifique entre les communautés du Logone Birni a l'Extrême Nord du Cameroun ;
- 13. Enhancing Women's Meaningful Involvement in DDR Policy Design and

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>Le projet a été clôturé en Octobre 2021 et il est en cours d'évaluation finale.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le projet a été clôturé en Octobre 2021 et il est en cours d'évaluation finale

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Le projet a été clôturé en Décembre 2023 et il est en cours d'évaluation finale.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Le projet a été clôturé en Décembre 2023 et il est en cours d'évaluation finale.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Le projet a été clôturé en Janvier 2024 et il a été inclus dans l'évaluation de la cohorte PBSO 2021.

- Implementation in Cameroon Based on the National DDR Gender Strategy 2021-25: Strengthening Platforms for Women's Associations (GYPI 2022);
- 14. Appui à la mise en œuvre du programme national d'éducation civique pour le renforcement de la paix, la cohabitation pacifique et le vivre ensemble dans les communautés affectées par les crises au Cameroun.
- 15. Promoting CSO-led peacebuilding initiatives in the Lake Chad Basin sub-region

# II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une **brève description du contenu du projet** – les résultats attendus du projet, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

Afin de superviser et coordonner la mise en œuvre de ces projets, un comité de Pilotage a été mis en place. Le CoPil est un organe de gouvernance des projets du PBF qui assure la supervision stratégique du portefeuille du PBF et endosse les nouveaux projets du PBF (inclure en annexe les TdRs du CoPiL). Il est supporté dans ses fonctions par un Secrétariat Technique, co-présidé par le Conseiller Technique chef de la cellule Affaires politiques du Bureau du Premier Ministre et par le Coordonnateur du Secrétariat PBF du Bureau du Coordonnateur Résident de l'ONU (ainsi coordonnateur de ce projet). Le projet secrétariat PBF a donc comme but d'appuyer le Comité de pilotage, à travers de son Secrétariat Technique, dans son rôle d'orientation stratégique, de même que les agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution) dans l'atteinte des résultats des projets. Le Secrétariat Technique, dont le Secrétariat PBF fait partie, veille, en particulier, à la synergie des interventions sur le terrain et contribuera à la mobilisation de ressources additionnelles auprès des donateurs potentiels afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix.

Le Secrétariat PBF est partie intégrante du Secrétariat Technique, établi afin de soutenir le CoPil, notamment en (i) assurant que le CoPil puisse remplir son rôle de gestion et contrôle-qualité à travers la coordination et le soutien du Secrétariat ainsi qu'à travers des systèmes d'alerte précoce sur tout type de problème ; (ii) servant d'interface entre les entités de prise de décision (CoPil, Bureau pour la Consolidation de la Paix à NY - PBSO) et les agence récipiendaires; (iii) fournissant une assurance-qualité du soutien du PBF ; (iv) assurant que les questions du genre soient intégrées de manière transversale (au moins) dans les interventions du FCP ; et (v) entreprenant et facilitant la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF.

Dans cette perspective, le Secrétariat Technique va également assurer la liaison avec des institutions clés/plateformes principales de dialogue pour la réussite des résultats stratégiques de l'engagement du PBF dans le pays : le Groupe de Travail Interministérielle sur la Consolidation de la Paix, les mécanismes de l'UNSDCF, le Groupe de coordination des Partenaires techniques et financiers ; le Groupe d'Action Humanitaire ; et tout autre entité travaillant sur les sujets connexes au PBF.

Le Secrétariat PBF du RCO aura donc plusieurs responsabilités de coordination du portfolio PBF avec les autres cadres stratégiques du Gouvernement et des Partenaires au Développement au Cameroun. En collaboration avec le RC/HC et OCHA, assurera la coordination du portfolio PBF avec les interventions humanitaires mises en œuvre dans le cadre du Plan de Réponse Humanitaire pour le Cameroun afin de ne pas faire de tort (Do No Harm) aux opérations d'assistance humanitaire prenant place dans les mêmes zones d'interventions que les projets PBF. Le Secrétariat Technique assurera la liaison avec les autres bailleurs finançant des interventions connexes aux efforts de consolidation de la paix (ex. entre autres les interventions financées par le Canada, le Royaume Uni, les États-Unis, l'Union Européenne, AFD et GIZ sur pour appuyer les efforts de résilience, stabilisation et DDR). Le Secrétariat PBF du RCO assurera aussi la liaison avec MINPROFF pour faire état de la contribution du portfolio PBF à la réalisation du Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la Résolution des NU 1325 sur les femmes, paix et la sécurité (NAP 1325).

b) Cadre des résultats du projet, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

L'objectif général du projet est d'appuyer le Comité de Pilotage, à travers de son Secrétariat Technique, à assumer pleinement son rôle d'orientation stratégique et de suivi et évaluation, de même que les agences dans la coordination de la mise en œuvre des projets et de la compréhension des enjeux de la consolidation de la paix dans la mise en œuvre du Plan prioritaire pour la consolidation de la paix.

Le Secrétariat PBF fait partie de la cellule de consolidation de la paix au sein du Bureau du Coordonnateur Résident.

Le Coordonnateur PBF, sur la base de l'arrêté 046/2020 du Premier Ministre de la République du Cameroun, co-préside le Secrétariat Technique du CoPiL PBF avec le Conseiller Technique chef de la cellule Affaires politiques du Bureau du Premier Ministre.

Il travaille aussi en étroite collaboration avec le Conseiller en Paix et Développement ainsi que le Spécialiste en Paix et Développement. En particulier, le Coordonnateur PBF coordonne les différentes analyses effectuées par les agences récipiendaires des fonds PBF (ex. index de stabilité, return intention survey, suivi et cartographie des flux de transhumance, analyses des conflits, cartographie des acteurs, etc.) et, de concert avec ses collègues de la cellule de consolidation de la paix, appuie la rédaction d'analyses d'économie-politique, de suivi du contexte et du conflit<sup>12</sup>. Ces produits d'analyses forment la base de la coordination stratégique

12

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Spécifiquement, les analyses visées pendant la durée du projet sont des analyses de conflit portant sur des zones géographiques spécifiques, déterminées en fonction des dynamiques de conflit en présence, à savoir (1) la région de l'Extrême-Nord; (2) les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest; et (3) les régions affectées par la présence des réfugiés de la République centrafricaine. (4) Les autres régions feront aussi l'objet d'une analyse portant sur la prévention des conflits et l'identification et analyse de conflits spécifiques (par exemple ceux opposant les habitants et riverains de certaines aires protégées aux institutions en charge de la protection). Sont aussi envisagées une analyse des différents conflits enregistrés au Cameroun depuis l'indépendance de ce pays, et qui

du portfolio PBF au Cameroun. Les méthodes d'analyses, les outils développés, et le séquençage de ces analyses seront harmonisés pour qu'elles soient complémentaires et se renforcent mutuellement.

Il se propose de renforcer les capacités du Comité de Pilotage (inclus son Secrétariat Technique) et de l'Equipe pays pour la mise en œuvre et le suivi optimal des projets de consolidation de la paix au Cameroun, ainsi que pour la documentation et la capitalisation des leçons apprises. Il facilite aussi le partage, à niveau national, régional et global, des meilleures pratiques établies soit par les activités de projets réalisées sur le terrain, que par les structures de gouvernance du PBF au Cameroun et leur fonctionnement.

Ce projet ne prévoit pas le soutien d'un résultant stratégique plus qu'un autre, vu qu'il soutiendra tous les projets développés et mis en place, ainsi que la prise en compte de la question du genre de manière transversale. Le Secrétariat Technique du CoPIL PBF coordonnera le développement, cohérence et assurance-qualité des projets dans le cadre du PBF à travers le soutien aux agences et les membres et au Comité de Pilotage. Il sera également chargé de s'assurer de la cohérence avec les autres projets développés dans des perspectives similaires ou qui pourraient avoir un impact sur les projets du PBF.

Pour ce qui concerne spécifiquement du suivi et évaluation, le Secrétariat Technique PBF développera et mettra en œuvre, à travers de fonds du projet, un plan de suivi/évaluation de qualité par projet ainsi que du portefeuille, comprenant des missions nationales et transfrontalières.

Le Secrétariat du PBF de manière périodique donnera un appui en suivi-évaluation aux agences du portefeuille notamment en termes d'agrégation des données et d'analyses multisectorielles ; conformément aux directives de PBF, il partagera les leçons apprises de manière régulière avec la contrepartie gouvernementale et le PBSO; il veillera à la qualité et à la transmission des rapport (semestriel, annuel, final) à temps ; il contribuera à la conduite des analyses et évaluations liées à l'impact du portefeuille sur la consolidation de la paix au Cameroun (Baseline, midline, end line, Community based monitoring, satisfaction et finale).

Le Secrétariat PBF sera en charge de produire et de maintenir à jour une cartographie des Partenaires Technique et Financiers (PTF) et activités de consolidation de la paix et de l'identification des gaps de financement afin d'identifier les nouveaux projets prioritaires.

Le Secrétariat technique est en charge des relations avec les PTF afin d'établir les synergies des projets et d'assurer la cohérence des programmes de consolidation de la paix, y inclut la Banque Mondiale, ainsi que la mobilisation de fonds additionnels pour les projets de consolidation de la paix (effets catalytiques du PBF).

Par ailleurs, le Secrétariat technique sera aussi en charge de continuer à assurer la visibilité du portefeuille des projets du PBF, à travers l'élaboration de produits de communication

Le projet pourra aussi contribuer au financement d'analyses liées à l'intégration et les synergies entre le PBF et la mise en œuvre sur le terrain du Nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP Nexus).

portent sur la gestion des ressources naturelles ou sur la cohabitation heurtée entre communautés, ainsi que une réflexion sur les visages, les causes, les conséquences et les différentes réponses à la grave question de la violence en milieu scolaire. A ces analyses seront confrontés les résultats d'un mapping des interventions des partenaires techniques et financiers et du Gouvernement en vue d'identifier d'éventuels gaps dans la réponse.

stratégiques de manière continue (faire le lien avec les points focaux des RUNOs, faire le relais avec l'expert communication du PBF, utiliser les réseaux sociaux et produits de communication tels que des rapports périodiques, brochures, carte des initiatives PBF, vidéos et/ou reportages, couverture médiatique, etc.), mais aussi de promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF et de ses résultats auprès des autorités administratives, de la société civile, des bailleurs de fonds et du grand public.

Enfin, le secrétariat technique du CoPil PBF au Cameroun a lancé des consultations bilatérales pour le partage d'expériences et des leçons apprises dans le cadre de la coordination et du suivi de portefeuilles PBF dans les pays éligibles de la région centrafricaine et du continent africaine – en considérant aussi l'extension de cette pratique à tous pays éligibles au PBF, ou intéressés à les devenir. Cette pratique, structurée dans la cadre de la coopération Sud-Sud, en collaboration avec de projets PBF, a mené au renforcement des relations entre la Colombie et le Cameroun, avec le lancement du programme « La Colombie vers le Monde » à Yaoundé en avril 2024, ainsi que à l'organisation d'une conférence technique sous-régionale entre les pays membres de la CEEAC éligibles au PBF, qui sera réalisée entre octobre et novembre 2024.

## CADRE DE RESULTAT

Résultat 1 : La coordination, le suivi & évaluation et le rapportage des résultats du portefeuille du PBF sont assurés par le Secrétariat PBF.

Produit 1.1 : Le Secrétariat PBF est mis en place.

## Activités:

- Préparation des TDRs du Staff non professionnel (le cas échéant) et recrutement du personnel du Secrétariat);
- Mise en place du bureau du Secrétariat PBF (bureau et équipement fonctionnels) ;

Produit 1.2 : Le cadre stratégique et technique pour l'identification de projets de consolidation de la paix ayant un effet catalytique est mis en place, en complémentarité avec d'autres plan stratégiques (UNSDCF, PRSP, Stratégies régionales, etc.).

## Activités:

- Mise à jour, d'une cartographie des acteurs (UN, Gouvernement, SCOs, PTF) dans le domaine de la consolidation de la paix qui est mise à jour régulièrement et identification des gaps et points d'entrées programmatiques pour les projets du PBF;
- Facilitation de l'élaboration et la mise à jour périodique de l'analyse de conflits en étroite coordination avec le PDA et en collaboration entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF ;
- Facilitation des exercices d'élaboration des requêtes d'éligibilité ou renouvèlement de la demande d'éligibilité dans le pays ;
- Sur la base de l'analyse de conflit et de la cartographie, facilitation la coordination et un appui stratégique conséquent pour le développement de projets de qualité en matière

- de consolidation de la paix en étroite collaboration entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF, pour soumission au PBF;
- S'assurer qu'au moins 15% de l'enveloppe totale du PBF soit allouée aux questions de genre et/ou a un soutien pour l'autonomisation des femmes ;

Produit 1.3 : Des mécanismes de coordination entre les projets et les partenaires clés sont mise en place pour assurer la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille PBF et la cohérence/synergies entre les projets et les activités ;

## Activités:

- Appui au rôle de coordination du RC dans le cadre de la programmation en consolidation de la paix, en étroite collaboration avec le Conseiller en Paix et Développement (PDA) et ou le Strategic Planner dans le bureau du RC;
- Établissement d'un mécanisme de coordination régulière entre les agences onusienne de mise en œuvre des projets PBF (suggestion réunions mensuelles et plus souvent au besoin);
- Renforcement du mécanisme de coordination régulière au niveau technique (Sous-Comités Techniques) entre les agences onusiennes de mise en œuvre, le Gouvernement et points focaux PBF et la Société Civile à travers des réunions trimestrielles et plus souvent au besoin;
- Participation du Secrétariat aux réunions techniques de chaque projet devant réunir agences, Gouvernement et partenaires de mise en œuvre ;
- S'assurer de la mise en synergie entre les projets en cours d'élaboration et ceux en cours d'implémentation, non seulement sous financement PBF mais aussi financés par d'autres PTF;
- Documentation, analyse et dissémination des leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre des projets PBF (par le biais d'atelier de mise en œuvre et mini-retraite, atelier de clôture de projet etc...);
- Organisation, le cas échéant des réunions régionales dans le cadre des projets transfrontaliers et s'assurer de la coordination avec les autres pays impliqués.

Produit 1.4 : Le suivi et évaluation du portefeuille du PBF est assuré.

#### Activités:

- Appuyer le développement et à la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation de qualité par projet ainsi que le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation conjoint entre les projets afin d'accroître les synergies et éviter les duplications entre les projets PBF, et les autres projets de consolidation de la paix dans le pays;
- Fournir un appui technique aux agences récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets (narratifs et financiers), en lien

- avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain ;
- Appuyer la conduite d'études d'évaluation indépendants des projets PBF (en tant que membre du groupe de référence de l'évaluation), ainsi que l'étude « d'évaluabilité », la revue à mi-parcours et l'évaluation finale. A noter que l'étude d'évaluabilité, et l'évaluation finale seront gérées et contractées à partir du Siège, mais soutenues au niveau du pays à travers le recrutement d'un consultant local et soutenu par le Secrétariat Technique du PBF; la revue à mi-parcours sera directement soutenue par le Secrétariat du PBF;
- Effectuer des missions régulières sur le terrain pour le suivi des projets PBF et produire des rapports de mission à partager avec le RCO et PBSO;
- Établir un échange entre les communautés bénéficiaires et le Comité de Pilotage à travers les mécanismes de suivi communautaire (développement d'enquêtes de satisfaction sur une base semestrielle), et garantir que les voix des bénéficiaires sont utilisées de manière stratégique pour promouvoir les responsabilités communes.
- Établir un mécanisme de communication systématique entre les communautés de bénéficiaires et le Comité de Pilotage à travers le développement des community-based monitoring (4 par ans).
- Assurer la gestion des connaissances et meilleures pratiques pour les prochaines activités de consolidation de la paix ; assurer que ces leçons soient publiées et communiquées à travers les plateformes adéquates ;
- Mettre en place une plateforme interne d'enregistrement et de diffusion des données ventilées du portefeuille au Cameroun, (Monitoring Dashboard) pour information du ST, RCO et PBSO.
- Réaliser une évaluation annuelle visant à analyser les résultats achevés, leurs impacts vers la consolidation de la paix, ainsi que les dispositifs de gouvernance et de supervision des projets mis en place par le PBF.
- Formaliser une évaluation annuelle sur les risques liés aux conflits (sur la base des analyses de conflit menées) afin de définir un indicateur macro sur la paix au Cameroun.
- Ébaucher le rapport annuel de progrès du Plan Prioritaire de la Consolidation de la Paix, à travers un processus consultatif, et le soumettre au Comité de Pilotage et, subséquemment au Bureau pour la Consolidation de la Paix à New York, pour le 1er décembre de chaque année au plus tard.

# Résultat 2 : Le Comité de Pilotage et Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés afin d'assurer leur rôle d'orientation stratégique, de l'endossement des projets PBF et de suivi et évaluation du portefeuille PBF

Produit 2.1 : Les capacités du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) et des autres partenaires pertinents sont renforcées pour assurer la supervision et le suivi & évaluation des projets du PBF.

#### Activités:

- Organisation de réunions régulières du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) pour examiner et évaluer les propositions de projets, leur suivi et évaluation, le progrès de la mise en œuvre de l'ensemble du portefeuille PBF.
- Renforcement des capacités des agences récipiendaires et des partenaires en matière d'approches sensibles aux conflits, consolidation de la paix, suivi/évaluation en matière de consolidation de la paix et programmation sensible au genre et aux Droits de l'Homme.
- Entreprendre des examens et de contrôle-qualité des documents relatifs au PBF (y compris des documents de projet et des rapports y relatifs) avant toute soumission au Comité de Pilotage, et Bureau pour la Consolidation de la Paix, afin d'aider les RUNOs à renforcer la qualité des produits, en ligne avec les notes d'orientation du PBF. S'assurer que les questions transversales importantes pour le PBF (telles que le genre) soient prises en compte.
- Identifier proactivement les questions et défis de consolidation de la paix et les employer pour soutenir et conseiller le rôle du Comité de Pilotage et des partenaires clés du FCP.
- Faciliter l'organisation de missions de monitoring par le Comité de Pilotage pour revoir la mise en œuvre du portefeuille du PBF, tel que requis.
- Fournir un appui-conseil au management des Nations Unies et au Comité de Pilotage, sur des questions relatives à la consolidation de la paix et s'assurer que les projets financés par le PBF intègrent les meilleures pratiques sur ces questions.

Produit 2.2 : Le plaidoyer, la communication et le partenariat/création de réseaux sont assurés pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF et de ses résultats au sein des autorités nationales, de la société civile, des bailleurs de fonds et du grand public.

# Activités:

- S'assurer que les partenaires de mise en œuvre du portefeuille du PBF et les autres partenaires clé comprennent et s'approprient les orientations du PBF, y compris les questions de genre et les demandes et matière de rapportage.
- Réviser le plan de communication, le cas échéant, afin de promouvoir la visibilité des activités du PBF dans le pays et parmi les parties intéressées.
- Développement et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation de ressources pour la pérennisation des programmes du PBF (Assurer les effets catalytiques des projets PBF)
- Appuyer le Système des Nations Unies à améliorer la visibilité des activités du PBF dans le pays.
- Assurer une liaison régulière avec PBSO par rapports à la mise en œuvre des projets PBF, l'évolution du contexte politique et les processus de planification au sein des UN et du Gouvernement en lien avec les activités du PBF.
- Organisation de missions de supervision inter-agences élargies au siège et appuyer les missions de suivi du PBSO (le cas échéant).

- Soutenir les parties prenantes (jugées pertinentes) visant à faire connaître les initiatives, les principes et le concept du fonds de consolidation de la paix par le biais de publications écrites.
- Impliquer les médias de masse au travers des points de presse et autres pour partager à plus grande échelle les résultats et l'impact des projets PBF dans le pays.

# Cibles

Les groupes cibles sont le Comité de Pilotage, les Comités Techniques Conjoints, les agences onusiennes et NUNO, les partenaires de mise en œuvre de projets FCP identifiés dans les projets de documents PBF et les bénéficiaires.

c) Fournir une **théorie du changement pour le projet** – comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez quelles interventions sont particulièrement risquées.

(Note: Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses?)

Si le Secrétariat du PBF, à travers le Secrétariat Technique du Comité de Pilotage du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) au Cameroun fournit un appui de qualité à la conception, développement et mise en œuvre des programmes du PBF et assure une coordination ainsi qu'une communication efficace entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF, alors les projets du PBF auront un impact plus important en matière de consolidation de la paix et des effets catalytiques plus conséquent avec le Gouvernement et les PTF.

d) Stratégie de mise en œuvre du projet – expliquez comment le projet va réaliser les activités de la manière la plus effective et efficace pour atteindre les résultats, y compris la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le critère de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

La mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe du Secrétariat PBF qui appuiera, à travers le Secrétariat Technique du Comité de Pilotage du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) au Cameroun, les agences récipiendaires dans l'exécution, le suivi/évaluation, la communication et rapportage des projets. Le projet bénéficiera également de l'appui technique du PBSO en matière d'appui conseil, de mise en relation avec d'autres partenaires. Des rapports réguliers seront fournis et présentés au Comité de Pilotage, pour endossement avant de les acheminer au PBSO.

Le Secrétariat assurera une communication étroite avec le PBSO à New York, et le Secrétariat assurera le rôle de Point Focal pour PBSO (PBF et la Commission de la Consolidation pour la Paix – PBC) au Cameroun.

Le Secrétariat Technique du CoPil PBF appuiera les agences d'exécution dans la mise en œuvre, la communication/visibilité, le rapportage et le suivi/évaluation, des projets, y compris leur évaluation finale. Il s'assurera que la dimension genre soient prise dument en compte tout au long du cycle de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des projets. Il vérifiera aussi l'alignement des activités mises en œuvre par le portefeuille PBF aux Objectifs de Développement Durable (ODD), à la Stratégie Nationale pour le Développement (NDS) 2030, à Nouvel Agenda pour la paix (NafP), au sommet de l'avenir, au plan d'action du Secrétaire General de Nations Unies pour les déplacements, et il contribuera à l'identification des priorités stratégiques pour l'identification des projets qui seront vis-à-vis financés par le PBF jusqu'en 2024.

Au-delà des activités régulières de suivi, une évaluation globale du portefeuille du PBF au Cameroun pourra être conduite, afin d'en mesurer l'impact sur les bénéficiaires et l'évolution des perceptions et mentalités au sujet de la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique dans les zones d'intervention.

L'évaluation finale du portefeuille PBF, qui sera conduite par la firme internationale COWATER INTERNATIONAL – contractualisé par le Bureau de Soutien à la Paix (PBSO) des Nations Unies – inclura les questions identifiées par les autorités nationales – et partagées par le Président du Comité de Pilotage PBF au Coordonnateur Résident des Nations Unies le 7 mars 2024 – pour prendre en considération les préoccupations soulignées par les administrations publiques concernées.

Le chronogramme de l'évaluation prévoit une phase initiale qui devrait s'achever autour du 20 septembre 2024, une phase de collecte et analyse des données jusqu'à la fin du mois de novembre et une phase finale qui devrait emmener à la finalisation du rapport final de l'évaluation vers la fin de janvier 2025.

Les autorités nationales, après avoir mis à disposition un 'équipe de 6 facilitateurs provenant des administrations publiques concernées de soutien à l'évaluation, ont aussi communiqué l'inclination naturelle à solliciter le renouvellement de l'éligibilité de la République du Cameroun au financement du Fonds du Secrétaire Général pour la Consolidation de la Paix. Les résultats de ladite évaluation, comme souligné pendant la mission de la délégation camerounaise à New York en septembre 2023 et réitéré dans les correspondances internes aux structures de gouvernance PBF, permettront au Premier Ministre de la République du Cameroun d'identifier et de proposer au Chef de l'Etat les conditions dans lesquelles le Cameroun pourrait s'engager dans une autre période d'éligibilité au financement du PBF.

Les points focaux des agences et leurs partenaires s'impliqueront dans la mise en œuvre, en participant activement aux différentes activités retenues. Le Secrétariat apportera l'appui technique à la planification de l'évaluation finale des projets. Il définira de concert avec les agences de mise en œuvre la méthodologie et les mécanismes de suivi et coordonnera la collecte, le traitement et l'analyse des informations et des indicateurs des nouveaux projets

approuvés. Il appuiera la production des rapports semestriels et annuels des projets en cours d'exécution un rapport annuel consolidé du comité de pilotage sera élaboré ainsi que le rapport stratégique annuel.

# III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes.

Le PNUD a été désigné comme agence récipiendaire pour le secrétariat PBF.

Aperçu général du financement de l'Agence qui garantit l'exécution administrative du projet Secrétariat dans le pays					
ANNEE	ENTITE	Principale source de financement	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)	
2018		European Union, GEF, Germany, Japan, Trust funds	12 055 351	-	
2019		Government du Cameroun, European Union, GEF, Germany, Japan, Trust Funds	13 447 610	-	
2020	PNUD	Government du Cameroun, GEF, Japan, UN agencies, Trust Funds, UK Germany, France, World Bank, Global Fund, Islamic Bank	27 653 379	-	
2021		Government du Cameroun, GEF, Japan, UN agencies, Trust Funds, UK Germany, France, World Bank, Global Fund, Islamic Bank	37 376 739	-	

b) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les

mécanismes de contrôle. Remplissez **l'annexe** C : liste de vérification pour le lancement du projet.

# Le Secrétariat est composé de :

- D'un Coordinateur principal (P4 international);
- D'un Expert communication et relations institutionnelles (NO-B)
- D'un expert en suivi-évaluation (NO-B);
- D'un chauffeur

Toutes les positions ont été recrutées.

Le Secretariat PBF est supporté par une interface dédiée mise à disposition par le PNUD et composée par son personnel, pour avancer dans la mise en œuvre des activités et effectuer les paiements, sur la base des procédures du PNUD (PoPP).

La voiture achetée avec les fonds PBF et dans les disponibilités du PNUD sera gardée par le Secretariat onusien PBF pendant toute la durée de l'éligibilité du Cameroun au PBF. Une fois terminée l'éligibilité et clôturé administrativement le projet en question, la voiture pourra être transférée aux disponibilités du Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, aux autorités camerounaises ou laissée aux disponibilités du PNUD.

## Organigramme du Secrétariat

La mise en œuvre du projet est assurée par l'équipe du Secrétariat, qui appuie les agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution dans la mise en œuvre, le suivi/évaluation, la communication et S&E des projets. Le projet Secrétariat est placé dans le bureau du Coordonnateur/Coordonnatrice Résident, qui assure la supervision générale du projet. Le PNUD est l'agence d'exécution, et assure, à ce titre, la gestion administrative et contractuelle du personnel du Secrétariat.

La supervision générale du Coordonnateur du Secrétariat est assurée par le Coordonnateur Résident/Coordonnatrice Résidente (RC) du Système des Nations Unies (SNU) ou de son représentant au sein du Bureau du RC, à qui elle/il rapportera sur toutes les taches qui relèvent du Secrétariat. Elle/il travaillera en étroite collaboration avec le Comité de Pilotage et l'équipe du RC, en particulier avec le Conseiller (P5) et le Spécialiste (expert en mission) Paix et Développement et les spécialistes Nexus et Localisation. La qualité de l'exécution du travail du Secrétariat PBF reste de la responsabilité du RC.

La supervision des membres de l'équipe du Secrétariat PBF est assurée par le Coordonnateur du Secrétariat ou, en cas d'absence, par le Coordonnateur Résident/Coordonnatrice Résidente (RC) du Système des Nations Unies (SNU), à qui elles/ils rapporteront sur toutes les tâches qui relèvent de Termes de Référence respectifs.

Le coordonnateur du Secrétariat aura une ligne de supervision indirecte avec le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) concernant les questions stratégiques du portefeuille PBF dans le pays et la performance des projets PBF. PBSO prendra parti aux côtés du RCO et de l'agence de mise en œuvre du Secrétariat au processus de recrutement et d'évaluation de performance du personnel professionnel du Secrétariat.

Avec l'arrêté du Premier Ministre n° 046 du 8 Mai 2020, le Comité de Pilotage du Fonds pour la Consolidation de la Paix au Cameroun a été mis en place. Il est co-présidé par le Ministre Directeur du Cabinet du Premier Ministre et par le Coordonnateur Résident des Nations Unies. Le comité de Pilotage est doté d'un Secrétariat Technique conjoint, co-présidé par le Conseiller Technique chef de la cellule Affaires politiques du Bureau du Premier Ministre et par le Coordonnateur du Secrétariat PBF du Bureau du Coordonnateur Résident de l'ONU.

Le Comité de Pilotage PBF est chargé de la coordination, du suivi et de l'orientation stratégique des projets. L'arrêté du Premier Ministre n° 046 du 8 Mai 2020 a nommé les membres gouvernementaux et institutionnels camerounais, ainsi que ses membres onusiens (voir l'annexe pour la liste des membres). Différents autres institutions clefs seront associés, au besoin, à ses travaux, ainsi que les représentants d'autres partenaires techniques et financiers, de la société civile, d'ONG internationales et des agences du Système des Nations Unies.

Le Secrétariat PBF est membre du Secrétariat Technique du CoPiL PBF et supporte, à travers ce dernier, le comité de pilotage dans sa mission. A ce titre, le Secrétariat Technique du CoPiL PBF assurera le suivi des projets, la planification des activités d'évaluation, le contrôle de qualité, ainsi que la consolidation et la soumission régulière des rapports au Comité de pilotage. Il contribuera, également, à renforcer la visibilité des interventions du PBF dans le pays.

c) Gestion du risque – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et de mitigation des risques.

Risques	Probabilité	Impact	Mesures d'atténuation
Manque d'information sur la mise en œuvre par les agences récipiendaires	Moyenne	Faible	Le Secrétariat collaborera avec les agences pour un meilleur partage de l'information.
Retards dans la soumission des rapports narratifs et financiers	Moyenne	Faible	Suivi rapproché avec les agences pour un bon rapportage financier et narratif
Appropriation insuffisante des projets par les partenaires nationaux	Faible	Élevé	Implication des partenaires au sein du comité de pilotage et des réunions techniques
Difficulté pour les agences à mener une supervision conjointe des projets sur le terrain	Moyenne	Moyen	Planification des missions conjointes dans les PTA
Difficultés à réunir le Comité de Pilotage selon le calendrier prévu	Moyenne	Faible	Désignation d'un suppléant dûment mandaté pour remplacer le membre du CoPil empêché.
Les procédures de passations de marchés ralentissent la mise en œuvre des projets	Faible	Moyen	Préparation d'un Procurement plan dès le démarrage des projets
Conflits éventuels entre les Agences dans la mise en œuvre des projets	Faible	Faible	Impliquer toutes les agences et les contreparties nationales dans la planification opérationnelle des activités Solliciter arbitrage de la RC en cas de besoin.
Dispersion, duplication et faible coordination entre les projets	Faible	Faible	Réunion trimestrielle de coordination pour développer la synergie entre des projets.
Disponibilité peu variée des données, documents de base et d'informateurs clés pour les évaluations à mi-parcours, annuelles, d'analyse des conflits et d'impact.	Moyenne	Moyen	Préparer/rappeler les Agences de ces processus durant les réunions de coordinations et les visites de suivi.
Difficulté de convergence entre la stratégie de DPPA/PBSO sur la consolidation de la paix et la stratégie du gouvernement sur la	Faible	Moyen	Assurer des échanges réguliers entre le RC et le président du Copil PBF pour assurer une vision commune.

résolution des conflits			
Non-renouvèlement de l'éligibilité du Cameroun au PBF en 2024	les autorités camerou d'évaluateurs indépuréalisation de l'évaluateurs modernéalisation de l'évaluateurs du portefeuille PBF 20 Mettre l'accent sur le de conflits et cohésion peux jouer en supp		Travailler en étroite collaboration avec les autorités camerounaises et l'équipe d'évaluateurs indépendants pour la réalisation de l'évaluation indépendante du portefeuille PBF 2019 – 2024.  Mettre l'accent sur le rôle de prévention de conflits et cohésion sociale que le PBF peux jouer en support aux autorités camerounaises.
Absence de la composante onusienne pour la coordination et le suivi des activités PBF, ensuite à la clôture du secrétariat PBF avant la fin de l'évaluation finale du portefeuille	Moyenne	Grand	L'extension sans couts du projet en support du secrétariat PBF jusqu'au mois de mai 2025 permettrait au système des Nations Unies de supporter le processus d'évaluation, ainsi que les autorités nationales dans la phase décisionnelle relative au renouvellement de l'éligibilité.

d) **Suivie** / **évaluation** — Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation.

Le Secrétariat PBF assurera la mise en place d'un système intégré et conjoint de suivi /évaluation pour les projets du PBF (y compris les projets transfrontaliers et les projets de l'initiative pour la promotion du genre et des jeunes), qui permettra la mise en synergie des différents projets, le renforcement mutuel des résultats des projets ; et la formulation de résultats commun et indicateurs au niveau macro commun sur la base desquels les résultats des projets seront mesurés, sur la base des priorités identifiées dans la demande d'éligibilité.

Le Secrétariat sera responsable de l'assurance qualité des rapports annuels et semestriels des agences des Nations Unies récipiendaires des Fonds PBF et prépare un rapport stratégique annuel de consolidation de la paix qui sera soumis à l'endossement du comité de Pilotage. Le Secrétariat travaillera avec les agences pour coordonner leurs approches de suivi des résultats et leur apporter au besoin un appui technique en suivi et évaluation. Sur la base de l'analyse des données du terrain, il informera le Comité de Pilotage Conjoint et les agences sur les défis et problèmes qui pourraient compromettre l'atteinte des résultats attendus. Conformément aux directives du PBSO, le Secrétariat mènera de manière annuelle une évaluation, une enquête de satisfaction et 4 community-based monitoring avec pour objectif de mieux comprendre deux dimensions essentielles du portefeuille des projets : a) l'efficacité et l'impact du portefeuille sur la consolidation de la paix au Cameroun ; et b) si les structures de gestion, de suivi et de coordination sont efficaces (information à collecter auprès des divers acteurs intervenants à la chaine, entre autre le Copil/ST, les points focaux PBF, les agences et

la communauté de bénéficiaires. La première dimension sera évaluée selon les critères d'évaluation des projets de développement du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui sont la pertinence, l'efficacité, l'impact, l'efficience, et la pérennité. Les projets seront également analysés par rapport à l'intégration et la réalisation des principes genre et des besoins spécifiques des femmes et des filles.

Le Secrétariat (M&E) pour ces évaluations et enquêtes pourra mener une étude documentaire suivie par des missions de terrain durant lesquelles il mènera des entretiens semi-structurés et groupes de discussion. Les données récoltées seront triangulées autant que possible entre les trois sources d'information. L'évaluation sera basée sur cinq méthodes clés pour tirer des conclusions et des recommandations. Ces cinq méthodes permettront de tester les théories de changements, d'évaluer les processus de mise en œuvre des projets, comprendre quels ont été « les changements les plus significatifs » pour les bénéficiaires, ainsi que de mener une analyse des trajectoires de changements et des mécanismes de causalités pour, finalement, analyser la contribution de chaque projet à la consolidation de la paix au Cameroun.

Le suivi des projets et l'évaluation de l'atteinte des résultats escomptés seront coordonnés par le Comité de Pilotage sur la base du Cadre de résultats et des plans de travail. Un budget devra être prévu, pour ces CBM (quaterly), évaluations et enquêtes de satisfaction annuelles.

e) Stratégie de fin de projet / durabilité – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera cette approche dès le début du projet.

Le projet veillera, à travers du Comité de Pilotage PBF et de son Secrétariat Technique, à l'appropriation des réalisations des projets par les institutions et autorités camerounaises, ainsi que les autres partenaires nationaux, afin d'assurer la continuité des acquis des interventions PBF au Cameroun. Ceci sera assuré à travers la pleine implication du Secrétariat Technique du CoPiL PBF et des partenaires dans la formulation, la mise en œuvre, la supervision et le suivi-évaluation des projets. De même, les partenaires seront étroitement associés à la documentation et à l'analyse des leçons apprises.

Le Secrétariat PBF stimulera des discussions à l'intérieur du CoPiL et son secrétariat Technique pour soutenir l'appropriation et la pérennisation des résultats des projets par les administrations publiques concernées, à travers le budget de l'État camerounais. Cet aspect progressif sera supporté par les discussion menées par le CoPiL et son Secrétariat Technique avec les bailleurs des fonds / Institutions financières internationales présentes au Cameroun, qui seront impliqués dans cette stratégie de pérennisation à travers d'une mobilisation de fonds ponts, pour la continuation des activités entre la fin des projets et l'appropriation des administration publiques concernées.

La communication autour des réalisations des projets pourrait, également, aider à la mobilisation de ressources additionnelles pour assurer la continuation des projets auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Dans le cas d'une cloture du portefeuille PBF au Cameroun, les structures conjontes de coordination PBF seront absorbées par les structures gouvernementales et onusiennes

exostantes, sur la base du plan cadre de coioperation Cameorun – ONU, ainsi que par le groups sectoriels de suivi des resultats obtenus soit sur l'agenda 20230 que dans le cadre de la strategie nationale de developpement (NDS 2030).

# IV. Budget du projet

Fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money). Annexe D (document Excel à part).

# Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

#### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system
  once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as
  operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the
  MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of
  over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified
  final financial statement by the recipient organizations' headquarters.);
- Disburse funds to any RUNO for any cost's extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

# Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	31 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event			
30 April	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)			
Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after				
project closure				

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates.

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

# Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

#### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

# Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

# Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

# Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

End of project report covering entire project duration		consultation with/ quality assurance by
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	31 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

# Financial reports and timeline

Timeline	Event			
28 February	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)			
30 April	Report Q1 expenses (January to March)			
31 July	Report Q2 expenses (January to June)			
31 October	31 October Report Q3 expenses (January to September)			
Certified final financial report to be provided at the quarter following the project				
financial closure				

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

# Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

## **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http:www.mptf.undp.org)

# Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

# **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

# Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- ➤ Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- ➤ Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- > Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- ➤ Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.

- ➤ Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project<sup>13</sup>
- > Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- ➤ Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : La		Indicateur 1 a) # de rapports sur		
coordination, le suivi &		les orientation stratégiques et	du CoPil et du ST	
évaluation et le		techniques du Comité de		
rapportage des résultats		Pilotage (CoPil) et du		
du portefeuille du PBF		Secrétariat Technique (ST).	Semestriellement	
sont assurés par le		D 1 1 /		
Secrétariat PBF.		Base de données :		
		Cible: 4 rapports (un rapport		
		semestriel) du Comité de Pilotage fournissant des		
		recommandations stratégiques		
		et techniques durant la mise en		
		œuvre du portefeuille PBF.		
		auvie un percereume i Bi		
		Indicateur 1 b) Une analyse de	- Rapport de collecte de	
		l'évolution des progrès du		
		portefeuille PBF est au niveau		
		résultat (outcome) et comprend	- Document du Plan de	
		une analyse spécifique sur les		
		résultats des projets portant sur	- Rapport de l'étude de	
		les questions d'égalité des sexes	base, et enquête de	
		et les besoins des jeunes.	perception des projets.	
		Base de données :TBD		
		Cible:1/an		

Produit 1.1 Le Secrétariat PBF est mis en place.  Liste des activités relevant du produit: - Préparation des TDRs du Staff non professionnel (le cas échéant) et recrutement du personnel du Secrétariat) - Mise en place du bureau du Secrétariat PBF (bureau et équipement fonctionnels)	Indicateur 1.1.1 Le poste du Coordonnateur PBF est pourvu dans les trois mois suivants le décaissement des fonds de ce projet.  Base de données : 0 Cible : Poste pourvu dans les trois premiers mois de mise en œuvre.	Contrat du Coordonnateur PBF	
Produit 1.2 Le cadre stratégique et technique pour l'identification de projets de consolidation de la paix ayant un effet catalytique est mis en place, en complémentarité avec d'autres plan stratégiques (UNSDCF, PRSP, Stratégies régionales, etc.)  Liste des activités relevant du produit :	projet de consolidation de la paix identifié en complémentarité avec les plans stratégiques après 18 mois Base de données : TBD	- Rapport d'analyse	

- Mise à jour, d'une	<b>Indicateur 1.2.1</b> Nombre de		
cartographie des acteurs	mise à jour des acteurs (UN,	- Annuellement	
(UN, Gouvernement, SCOs,	Gouvernement, SCOs, PTF)		
PTF) dans le domaine de la	dans le domaine de la		
consolidation de la paix qui	consolidation de la paix		
est mise à jour	disponible		
régulièrement et	Base de données : 1		
identification des gaps et	Cible: 2/an		
points d'entrées			
programmatiques pour les	Indicateur 1.2.2 Nombre de		
projets du PBF	mise à jour périodique de		
- Facilitation de	l'analyse de conflits		
l'élaboration et la mise à	Base de données : 1		
jour périodique de l'analyse	Cible: 1/an		
de conflits en étroite			
coordination avec le PDA et	I		
en collaboration entre le	renouvèlement de la demande		
SNU, le Gouvernement, la	d'éligibilité dans le pays.		
Société Civile et les PTF	Base de données : 1		
- Facilitation des	Cible : 1 d'ici 2024		
exercices d'élaboration des	<b>Indicateur 1.2.4</b> Proportion		
requêtes d'éligibilité ou	des projets de qualité en matière		
renouvèlement de la	de consolidation de la paix		
demande d'éligibilité dans	facilitée.		
le pays.	Base de données : 7		
- Sur la base de	Cible: au moins 10 d'ici à 2024		
l'analyse de conflit et de la			
cartographie, facilitation la	Indicateur 1.2.5 Pourcentage		
coordination et un appui	de l'enveloppe totale du PBF		
stratégique conséquent pour	allouée aux questions de genre		
le développement de projets			

ecé ét SI So po - m to qu ur 1'a	autonomisation des	•		
fe	emmes			
m er pa pl ré	roduit 1.3 Des nécanismes de coordination et les projets et les artenaires clés sont mise en lace pour assurer la éalisation des résultats tratégiques du portefeuille es et la	Indicateur 1.3.1 Un cadre de concertation mis en place entre le RC, le Conseiller en Paix et Développement (PDA) et le Secrétariat.  Base de données : 0  Cible : 1	- Rapports de séance - Compte-rendu des réunions - Rapport d'enquête  Semestriellemen	
co	ohérence/synergies entre es projets et les activités	Indicateur 1.3.2 Nombre de réunions de Coordination mensuelles		
	iste des activités relevant u produit : Appui au rôle de	Base de données : TBD Cible : 12/an		
ca	oordination du RC dans le adre de la programmation n consolidation de la paix,			

en étroite collaboration avec le Conseiller en Paix et Développement (PDA) et ou le Strategic Planner dans le bureau du RC

- Établissement d'un mécanisme de coordination régulière entre les agences onusienne de mise en œuvre des projets PBF (réunions mensuelles et plus souvent au besoin)
- Renforcement du mécanisme de coordination régulière au niveau technique (Sous Comites Techniques) entre les agences onusiennes de mise en œuvre, le Gouvernement et points focaux PBF et la Société Civile à travers des réunions
- trimestrielles et plus souvent au besoin.
- S'assurer de la mise en synergie entre les projets en cours d'élaboration et ceux en cours, non seulement sous financement PBF mais aussi financés par d'autres PTF.

coordination régulière au niveau technique (entre les agences onusiennes de mise en œuvre, le Gouvernement et points focaux PBF et la Société Civile)

Base de données : TBD

Cible: 4/an

**Indicateur 1.3.4** Fréquence de participation du Secrétariat aux réunions et rencontre

Base de données : TBD

Cible : 80%

**Indicateur 1.3.5** Fréquence de développement des projets et d'accompagnement des agences.

Base de données : TBD

Cible : au moins 70% des projets développés

**Indicateur** 1.3.6 Nombre d'atelier de mise en œuvre, mini-retraite, atelier de clôture de projet etc...

Base de données : TBD Cible : Au moins 4/an

**Indicateur 1.3.7** Nombre de réunions régionales organisées

- Documentation,	dans le cadre des projets		
analyse et dissémination des	transfrontaliers		
leçons apprises dans le	Base de données : TBD		
cadre de la mise en œuvre	Cible: environ 2/an		
des projets PBF (par le biais			
d'atelier de mise en œuvre,			
mini-retraite, ateliers de			
clôture de projets etc)			
- Organisation, le cas			
échéant des réunions			
régionales dans le cadre des			
projets transfrontaliers et			
s'assurer de la coordination			
avec les autres pays			
impliques.			
- Participation du			
Secrétariat aux réunions			
techniques de chaque projet			
devant réunir agences,			
Gouvernement et			
partenaires de mise en			
œuvre.			
<b>Produit 1.4</b> Le suivi et	Indicateur 1.4 a) Proportion	-Rapports mandataires	
évaluation du portefeuille	des projets du portefeuille suivi	soumis	
du PBF est assuré	par le secrétariat PBF	- Documents de collecte	
	Base de données : 7	des données	
	Cible: au moins 04 de plus	-Rapports d'enquêtes	
	jusqu'en 2024.	-Rapports de mission	
Liste des activités relevant			
du produit:		Annuellement	

- Appuyer le	<b>Indicateur 1.4 b)</b> # de rapports		
développement et à la mise	d'évaluation, CBM et de		
en œuvre d'un plan de	satisfaction contenant des		
suivi/évaluation de qualité	recommandations stratégiques		
par projet ainsi que le	et opérationnelles pour la mise		
développement et la mise en	en œuvre du portefeuille PBF		
œuvre d'un plan de	commis.		
suivi/évaluation conjoint	Base de données : 0		
entre les projets afin	Cible: au moins 3 Évaluations		
d'accroitre les synergies et	annuelles jusqu'en 2024		
éviter les duplications entre	4 CBM/an et 2 enquêtes de		
les projets PBF, et entre les	satisfaction/an.		
Projets PBF et les autres			
projets de consolidation de	Indicateur 1.4 c) Rapports		
la paix dans le pays	mandataires soumis à		
- Fournir un appui technique	échéances régulières		
aux agences récipiendaires	Base de données : TBD		
pour l'assurance qualité des	Cible: Tous les rapports sont		
rapports semestriels,	soumis conformément aux		
annuels et de clôture des	exigences de qualité de PBSO	-Rapports mandataires	
projets (narratifs et		soumis à PBSO et	
financiers), en lien avec les		téléchargés sur le portail	
indicateurs établis dans les		UNMPTF	
documents de projet et les		- Rapports biannuels de	
données recueillies pendant		suivi des progrès ;	
les visites de terrain	Indicateur 1.4.1 2 plans de	-Rapports d'enquêtes et de	
- Appuyer la conduite	suivi/évaluation de qualité par	missions de terrains	
d'études d'évaluation	projet et conjoint mis en place	- Dashbord	
indépendants des projets	Base de données : 1		
PBF (en tant que membre du	Cible: 2		
groupe de référence de		Semestriellement	

Indicateur 1.4.2 Bonne qualité l'évaluation), ainsi que l'étude « d'évaluabilité », la rapports semestriels, revue à mi-parcours et annuels et de clôture des projets l'évaluation finale. A noter (narratifs et financiers), en lien avec les indicateurs établis dans que l'étude d'évaluabilité, et l'évaluation finale seront les documents de projet gérées et contractées à partir Base de données: TBD du Siège, mais soutenues au Cible: Tous les rapports du niveau du pays à travers le portefeuille recrutement d'un consultant Indicateur 1.4.3 Nombre local et soutenu par le d'études d'évaluation Secrétariat Technique du indépendantes des projets PBF PBF; la revue à mi-parcours appuyés. sera directement soutenue Base de données : 01 Cible : tous les projets du par le Secrétariat du PBF. - Effectuer des missions portefeuille régulières sur le terrain pour Indicateur 1.4.4 a) Nombre de le suivi des projets PBF et rapports de mission conjointe produire des rapports de ONU/Gouvernement sur le mission à partager avec le terrain partagé avec le RCO et RCO et PBSO. **PBSO** - Etablir un échange entre Base de données: TBD Cible : 2/an (avant les Comités communautés les bénéficiaires et le Comité de de Pilotage Technique) b) Nombre de rapports de Pilotage à travers les mécanismes de suivi mission de suivi et évaluation communautaire sur le terrain partagé avec le (développement d'enquêtes RCO et PBSO de satisfaction sur une base Base de données: TBD semestrielle), et garantir que Cible: au moins 4/an les voix des bénéficiaires

sont utilisées de manière	Indicateur 1.4.5 a) Nombre de	
stratégique pour	monographie des échanges	
promouvoir les	entre le Comité de Pilotage et	
responsabilités communes.	les communautés bénéficiaires	
- Etablir un mécanisme de	Base de données : 0	
communication	Cible : au moins 2/an	
systématique entre les	1 1	
communautés de	satisfaction	
bénéficiaires et le Comité de	Base de données : 0	
Pilotage à travers le	Cible : au moins 2/an	
développement des	Indicateur 1.4.6 Nombre de	
community-based	community-based monitoring	
mmoonitoring (4 par ans);	Base de données : 0	
- Assurer la gestion des	Cible: 4/an	
connaissances et meilleures	Indicateur 1.4.7 Nombre de	
pratiques pour les	1 1 1	
prochaines activités de	des bonnes pratiques des projets	
consolidation de la paix ;	publiés et communiqués	
assurer que ces leçons soient	Base de données : 0	
publiées et communiquées à	Cible : 2/an	
travers les plateformes		
adéquates.	Dashboard mis en place	
- Ébaucher le rapport annuel		
de progrès du Plan	Cible: 1	
Prioritaire de la	Indicateur 1.4.9 nombres	
Consolidation de la Paix, à	1	
travers un processus	_	
consultatif, et le soumettre		
au Comité de Pilotage et,	Cible: 1/an	
subséquemment au Bureau		
pour la Consolidation de la		

Paix à New York, p	our le 31 <b>Indicateur</b> 1.	<b>4.10</b> Une		
décembre de chaq	ie année évaluation annue	elle sur les		
au plus tard.	risques liés aux co	nflits		
- Mettre en pla	ace une Base de données :	TBD		
plateforme	interne   Cible : 1/an			
d'enregistrement	et de			
diffusion des	données			
ventilées du portef	euille au Indicateur 1.4.1	l nombre de		
Cameroun, (M	onitoring rapport de prog	rès du Plan		
Dashboard)	pour Prioritaire de la	Consolidation		
information du ST	RCO et de la Paix			
PBSO.	Base de données :	0		
- Réaliser une é	valuation   Cible : 1/an			
annuelle visant à	analyser			
les résultats achev	és, leurs			
impacts sur la cons	olidation			
de la paix, ainsi	que les			
dispositifs de gou	vernance			
et de supervision de	s projets			
mis en place par le	PBF.			
- Formaliser une é	aluation			
annuelle sur les ris	ques liés			
aux conflits (sur la	base des			
analyses de conflit	menées)			
afin de définir un i	ndicateur			
macro sur la	oaix au			
Cameroun				
Produit 2.1 Les cap	acités du Indicateur 2.1	(a): % des	Rapport d'enquête	
Comité de Pilo	•	cadre de	Compte rendu	
compris au	niveau coordination in	liquant une		

technique) et des autres	amélioration du niveau de	Annuellement	
partenaires pertinents sont	contrôle et capacité de mieux		
renforcées pour assurer la	guider les interventions du PBF		
supervision et le suivi &	garder les interventions du l'El		
évaluation des projets du	Base de données : 0		
PBF.	Cible: 80% des membres du		
1 1 1 1 1	cadre de coordination indiquent		
	un niveau élevé de capacité à		
Liste des activités relevant	_		
du produit :	Indicateur 2.1 (b): # de		
- Organisation de			
réunions régulières du	pour le renforcement des		
Comité de Pilotage (y	capacités des membres du cadre		
compris au niveau	de coordination en vue		
technique) pour examiner et	d'améliorer leur capacité à		
évaluer les propositions de	mieux guider les interventions		
projets, leur suivi et	du PBF.		
évaluation, le progrès de la			
mise en œuvre de	Base de données : 0		
l'ensemble du portefeuille	Cible: au moins 1 voyage de		
PBF.	formation d'ici à 2024		
- Renforcement des	Indicateur 2.1.1 Nombre de	- Rapports biannuels de	
capacités des agences	réunions du Comité de Pilotage	suivi des progrès ;	
récipiendaires et des	(y compris au niveau technique)	Rapports	
partenaires en matière	organisées.	d'enquêtes et de	
d'approches sensibles aux	Base de données : 2	missions de terrains	
conflits, consolidation de la	Cible: au moins 2/an	-	
paix, suivi/évaluation en		Semestriel	
matière de consolidation de	<b>Indicateur 2.1.2</b> Nombre		
la paix et programmation			
	capacités des agences		

sensible au genre et aux Droits de l'Homme.

- Entreprendre examens et de contrôledocuments qualité des relatifs au PBF (y compris des documents de projet et des rapports y relatifs) avant toute soumission au Comité de Pilotage, et Bureau pour la Consolidation de la Paix. afin d'aider les RUNOs à renforcer la qualité des produits, en ligne avec les notes d'orientation du PBF. S'assurer que les questions transversales importantes pour le PBF (telles que le genre) soient prises en compte.
- Identifier proactivement les questions et défis de consolidation de la paix et les employer pour soutenir et conseiller le rôle du Comité de Pilotage et des partenaires clés du FCP.
- Faciliter
  l'organisation de missions de monitoring par le Comité

récipiendaires et des partenaires en matière d'approches sensibles aux conflits, consolidation de la paix, suivi/évaluation en matière de consolidation de la paix et programmation sensible au genre et aux Droits de l'Homme.

Base de données : TBD

Cible: 4/an

**Indicateur** 2.1.3 Bonne appréciation de la qualité des documents relatifs au PBF soumis au Comité de Pilotage, et au PBSO.

Base de données : TBD Cible : Tous les rapports

soumis

**Indicateur 2.1.4** Nombre de rencontres relatives aux défis de consolidation de la paix avec le Comité de Pilotage et des partenaires clés du FCP.

Base de données : 0 Cible : au moins 1/an

**Indicateur 2.1.5** Nombre de missions de monitoring du Comité de Pilotage facilitées

de Pilotage pour revoir la	Base de données : TBD		
mise en œuvre du	Cible: au moins 2/an		
portefeuille du PBF, tel que	<b>Indicateur 2.1.6</b> Proportion de		
requis.	sollicitation du Secrétariat pour		
- Fournir un appui-	appui-conseil au management		
conseil au management des	des Nations Unies et au Comité		
Nations Unies et au Comité	de Pilotage, sur des questions		
de Pilotage, sur des	relatives à la consolidation de		
questions relatives à la	la paix		
consolidation de la paix et	Base de données : TBD		
s'assurer que les projets	Cible: Régulièrement		
financés par le PBF	Indicateur 2.1.7 Participation		
intègrent les meilleures	de membres du ST PBF à des		
pratiques sur ces questions.	formations, courses, exchanges		
	ou classes internationaux et/oui		
	nationaux sur la consolidation		
	de la Paix et thématiques de		
	reference.		
Produit 2.2 Le plaidoyer, la	Indicateur 2.2.a) # bulletins	- Note d'information	
communication et le	d'informations réguliers sont	PBF	
partenariat/création de	produits à l'intention des	- Support médias	
réseaux sont assurés pour	partenaires nationaux, des		
promouvoir une meilleure	partenaires d'exécution, des		
compréhension et	agences et des programmes des		
connaissance du portefeuille	Nations Unies intervenant au		
PBF et de ses résultats au	Cameroun.		
sein des autorités nationales,			
de la société civile, des	Base de données : 0		
bailleurs de fonds et du	Cible : 8 bulletins		
grand public.	d'informations sont produits et		
	disséminés (un par trimestre),		

Liste des activités rel du produit:	portefeuille PBF
- S'assurer que partenaires de mi œuvre du portefeui PBF et les a partenaires	
comprenent s'approprient orientations du Pl compris les questions	et les Indicateur 2.2.1 Proportion BF, y des partenaires de mise en
genre et les deman matière de rapporta - Mise en place d'ur de communication	des et autres partenaires clé soumis à PBSO age. comprenant et s'appropriant des orientations du PBF, y suivi des progrès ;
de promouvoir visibilité des activi PBF dans le pa parmi les p	la et les demandes et matière de missions de terrains rapportage Dashbord
intéressées.  - Développement et en œuvre d'une stra de mobilisation	Indicateur 2.2.2 Nombre de mise à jour de la stratégie de Semestriellement
ressources pour pérennisation programmes du	la sensibilisation basée sur les des priorités stratégiques du Comité

	catalytiques des projets	Base de données : 1	
	PBF)	Cible : 2(1/an)	
	- Appuyer le Système des		
	Nations Unies à	<b>Indicateur 2.2.3</b> Nombre	
	améliorer la visibilité	d'activités de sensibilisation	
Résultat 2 : Le Comité	des activités du PBF	orientées vers les parties	
de Pilotage et Bureau	dans le pays.	prenantes onusiennes sur la	
du Coordonnateur	- Assurer une liaison	$\varepsilon$	
Résident du Système	régulière avec PBSO par		
des Nations Unies sont	rapports à la mise en	•	
appuyés afin d'assurer	œuvre des projets PBF,		
leur rôle d'orientation	l'évolution du contexte		
stratégique, de	politique et les		
l'endossement des	processus de	1 2	
projets PBF et de suivi	planification au sein des		
et évaluation du	UN et du Gouvernement	Cible : au moins 1/ semestre	
portefeuille PBF	en lien avec les activités		
	du PBF.	Indicateur 2.2.4 stratégie mise	
	- Organisation de		
	missions de supervision	*	
	inter-agences élargies au		
	siège et appuyer les missions de suivi du	, ,	
	PBSO (le cas échéant).	étroite collaboration avec l'expert en partenariat du	
	- Soutenir les parties	1	
	prenantes (jugées		
	pertinentes) visant à		
	faire connaître les		
	initiatives, les principes		
	et le concept du fonds de		
	consolidation de la paix		

par le biais de publications écrites.  - Impliquer les médias de masse au travers des points de presse et autres pour partager à plus grande échelle les résultats et l'impact des projets PBF dans le pays.	questions pertinentes pour le PBF. Base de données : TBD Cible : 1 production/ mois (compilée en un bulletin trimestriel)  Indicateur 2.2.6 Qualité de la relation avec PBSO par rapports à la mise en œuvre des projets, l'évolution du contexte politique et les processus de planification au sein des UN et du Gouvernement en lien avec	
	les activités du PBF. Base de données : TBD Cible : Constante	
	Indicateur 2.2.7 Nombre de missions de supervision interagences élargies au siège organisées et de missions de suivi du PBSO appuyées.  Base de données: 0  Cible: Au moins 2 jusqu'en 2024  Indicateur 2.2.8 Nombre d'initiatives visant à faire connaître les principes et le concept du fonds de consolidation de la paix menées	

	par les parties prenantes et soutenus par le secrétariat PBF. Base de données : TBD Cible : Au moins 01 publication écrite/mois.	
	Indicateur 2.2.9 Nombre de points de presse et autres tribune organisés avec l'implication des médias de masse Base de données : 0 Cible : 1/an	

## Annex C : Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	YES	NO	Commentaries
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?			
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?			
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?			
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence projet ?			
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée	•		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?			
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œur du projet entre les agences bénéficiaires ?	(		
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différen agences bénéficaires ?			
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A		

### Annex D : Aperçu de l'engagement PBF en cours

# Veuillez inclure ici un paragraphe sur les résultats stratégiques de l'engagement PBF dans le pays (conforme aux priorités de la demande d'éligibilité)

Nom et numéro du projet	Montant USD	Agences	Date de début et de fin	Court résumé du projet
« Strengthening capacities		PNUD, ONU	15/09/2018 –	Le projet vise à renforcer les capacités pour appuyer un
in support of peaceful		FEMMES et	14/03/2020	processus électoral pacifique et la cohésion sociale au
electoral processes and	\$1,498,000.00	UNESCO.		Cameroun.
social cohesion in				
Cameroon ». IRF-247				
« Soutenir les mécanismes de	\$1,499,605.00	PNUD, UNICEF	1/12/2017 —	Le projet a comme objet la paix et la stabilité dans les
consolidation de la paix au			31/05/2019	zones frontalières ciblées, en luttant contre les facteurs qui
niveau communautaire et				favorisent les conflits et l'extrémisme violent.
l'inclusion des jeunes dans les				
zones situées à la frontière				
entre le Tchad et le				
Cameroun » PBF/IRF-192.	000000000000000000000000000000000000000	and think	01/10/2010	
« Stabilisation et relèvement	\$2,200,326.60	OIM, UNFPA,	01/12/2019 - 16/10/21	Le projet propose d'appuyer la réintégration
des communautés affectées		FAO	(21 mois)	socioéconomique, la participation citoyenne et le
par la crise sécuritaire à				rétablissement de la cohésion sociale dans les
l'Extrême-Nord du				communautés touchées par la crise sécuritaire pour
Cameroun ». (PBF/CMR/A-				contribuer à l'instauration d'une paix durable dans la
1).				région de l'Extrême-Nord.
« Appui à la participation	\$1,999,933.35	UNESCO, ONU	01/12/2019 – (24 mois)	Le projet propose une réponse aux défis identifiés par
des femmes et des jeunes		FEMMES,		l'intermédiaire de trois effets : 1) Des mécanismes d'appui
aux initiatives de		UNICEF		à la cohésion sociale et au vivre ensemble sont renforcés
consolidation de la paix, de				aux niveaux national et communautaire ; 2) Le respect des
renforcement des				droits humains et la protection des personnes vulnérables
mécanismes de cohésion				particulièrement les femmes, les jeunes et les enfants sont
sociale et du vivre ensemble				

au Cameroun ». (PBF/CMR/A-2).				mieux assurés ; et 3) L'empathie et la solidarité nationale pour la paix sont renforcées.
« Est/Adamaoua/Nord : Réduction des tensions/conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles pour les activités agro-patorales ». (PBF/CMR/A-3).	\$2,495,734.34	FAO, OIM	01/12/2019 – 31/10/2021 (21 mois)	Le projet propose de contribuer à réduire les conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles pour les pratiques agro-pastorales dans les régions de l'Est, Adamaoua et du Nord.
Tchad-Gabon-Cameroon_ Les jeunes, tisserands de la paix dans les régions transfrontalières du Gabon, Cameroun et Tchad (PBF/IRF-370).	4,000,000	UNESCO, UNODC	Oct. 2020 24 months	Le projet a pour objectif de mettre en place un réseau de 1 800 jeunes Tisserands de la paix. Ceux-ci seront des acteurs dans la consolidation de la paix dans les régions transfrontalières des trois pays et la prévention de l'instabilité liée notamment aux trafics illicites. Le projet assurera par ailleurs l'accompagnement de 160 jeunes porteurs de projets d'entreprises sociales.
Lutte contre la traite des personnes et les trafics illicites et la criminalité organisée qui y sont liées entre la RCA et le Cameroun (PBF/IRF-376).	3,102,798	OIM	Sept. 2020 18 months	Le projet vise à renforcer les capacités de la République Centrafricaine et du Cameroun à lutter contre la traite des personnes, les crimes organisés et trafics illicites connexes – dont le trafic d'armes, de drogue et de ressources naturelles, y compris le trafic d'espèces sauvages, de produits forestiers, de diamants, minerais et autres ressources précieuses –, en particulier à leur frontière. Ces infractions alimentent les conflits en RCA et dans la région car ce sont elles qui fournissent des ressources humaines et financières aux groupes armés – enfants soldats, exploitation sexuelle ou domestique de filles et de femmes, travaux forcés dans les mines, dont ils tirent profit.

Renforcement de la participation des mécanismes communautaires et du rôle des défenseures des droits humains au processus de consolidation de la paix dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest Cameroun (PBF/IRF-387).	1,500,000	UNDP, UNFPA, UN Women	Jan. 2021 18 months	Le projet aborde la question des Droits de l'Homme et des VSBG et permettra ensuite d'améliorer la protection des droits des populations, de créer un environnement plus favorable à la résolution du conflit, en partie perpétué par les violations des droits de l'homme, l'impunité de ceux qui les commettent qui alimente les tensions et les griefs des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest vis-à-vis des autorités.
Peace through Health: peacebuilding and violence reduction in communities in the Far North, through inclusive health and social interventions.	2,562,043.40	WHO, IOM	Dec.2021 18 months	The project aims to contribute to strengthening the socio- political and institutional conditions for effective and sustainable peace in Cameroon, by using health interventions as an entry point to supporting national entities and local communities towards promoting social cohesion, dialogue on security issues, and trust between communities, and towards national authorities in the Far- North region, specifically addressing the negative impacts of armed groups in the Far North.
Leveraging community participation in local governance for effective conflict prevention and resolution in the Littoral and West regions affected by the North-West and South-West crisis in Cameroon.	2,000,000	UN-HABITAT, UN Women	Dec. 2021 24 months	The goal of the project is to ensure the protection and socio- economic integration of the persons who have been internally displaced to the Littoral and West regions of Cameroon following the security crisis in the North-West (NW) and South-West (SW), as well as vulnerable host communities.
Promotion de la paix, de l'espace civique et renforcement de la résilience des jeunes populations	1,500,000	IOM, UNESCO	Jan. 2022 18 months	Le projet entend contribuer à une meilleure intégration des jeunes déplacés du Nord- Ouest et Sud-Ouest dans les communes d'accueil des régions du Littoral et de l'Ouest afin d'instaurer une culture de paix durable. Il vise

déplacées et hôtes des communes des régions de l'Ouest et du Littoral à travers le développement des initiatives socio-économiques et culturelles durables respectueuses de l'environnement				spécifiquement à renforcer la coexistence pacifique entre jeunes hommes et femmes déplacés (JHFD) et jeunes des communautés d'accueil dans les régions du Littoral et de l'Ouest.
Appui à la cohabitation pacifique entre les communautés du Logone Birni a l'Extrême Nord du Cameroun ;	4,000,708	IOM, FAO, PNUD, UNHCR	21 May 2024	En août et décembre 2021, des violences intercommunautaires ont éclaté dans l'arrondissement de Logone Birni (département du Logone et Chari).  Le projet propose des activités qui s'adressent directement aux causes profondes du conflit en:  Renforçant les mécanismes d'alerte précoce, de dialogue, de prévention et de gestion des conflits. Il s'agit plus spécifiquement ici d'améliorer des capacités communautaires de prévention, de détection précoce et de réponse aux risques de violence par le biais de mécanismes locaux, notamment les systèmes d'alerte précoce (Résultat 1);  Renforçant l'accès à la justice notamment aux travers des différents mécanismes de justice traditionnelle, de justice institutionnelle et au travers les dialogues participatifs ainsi que l'application de la loi et les mécanismes de communication positive (Résultat 2);  Améliorant la résilience et les moyens de subsistance de la communauté dans des proportions raisonnables et avec des liens explicites de consolidation de la paix/cohésion sociale, liés aux deux résultats précédents (Résultat 3).  Le Logone Birni étant l'une des zones de convergence, ce projet sera mis en œuvre dans le cadre du Nexus

				Humanitaire-Développement-Paix (HDPN), en tant que projet pilote dans ce cadre au Cameroun. Le projet contribuera non seulement à la consolidation de la paix et à la résolution des causes profondes des conflits latents par le biais d'activités de développement résilientes et sensibles aux conflits, mais aussi au renforcement de l'approche "delivery as one" sur le terrain dans les zones de convergence du Nexus. Il permettra aussi de mettre en exergue le rôle catalyseur que joue le PBF en termes de mobilisation des ressources, dans ce cas précis pour le Logone Birni, l'Extrême-Nord.
Enhancing Women's Meaningful Involvement in DDR Policy Design and Implementation in Cameroon Based on the National DDR Gender Strategy 2021-25: Strengthening Platforms for Women's Associations (GYPI 2022);	2,000,000	IOM, UN Women	July 2024 (end of eligibility)	This project aims to empower women's organizations (WO) to contribute meaningfully and sustainably to Disarmament, Demobilization and Reintegration (DDR) and DDR-related processes in Cameroon, with an emphasis on reintegration and reconciliation.
Renforcement du rôle des jeunes dans la promotion du vivre ensemble et du multiculturalisme à travers l'éducation secondaire et les centres d'apprentissage non formel et informel au	2,000,000	UNESCO, UNOPS	July 2024 (end of eligibility)	L'objectif global du projet est de mitiger les tensions existantes et de prévenir l'apparition de conflits violents entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil, en renforçant le rôle des jeunes dans la promotion du vivre ensemble et du multiculturalisme dans les milieux éducatifs et communautaires. Le projet favorisera un meilleur respect et une promotion de la diversité culturelle et linguistique comme point d'entrée

Appui à la mise en œuvre du programme national d'éducation civique pour le renforcement de la paix, la cohabitation pacifique et le vivre ensemble dans les communautés affectées par les crises au Cameroun.	6,000,000	UNESCO, BIT, UNFPA, UN Women	July 2024 (end of eligibility)	pour réduire les perceptions négatives, la stigmatisation et favoriser la confiance en soi et le bien-être, le dialogue intercommunautaire et interculturel pour les communautés d'accueil et les personnes déplacées.  L'objectif global du projet est d'accroître la participation des jeunes femmes et hommes des communautés affectées par les crises au Cameroun à la consolidation de la paix par le renforcement de l'éducation civique et citoyenne et des capacités entrepreneuriales.
Promoting CSO-led peacebuilding initiatives in the Lake Chad Basin subregion (Cameroon, Niger, Nigeria, Tchad)	3,500,021	UNDP	July 2024 for Cameroon only (end of eligibility)	The main goal of this project is to promote the implementation of local and cross-border CSO-led peacebuilding initiatives in line with the priorities outlined in the Territorial Action Plans <sup>14</sup> (TAPs).

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> https://communityconnect.cblt.org/topic/territorial-action-plan-tap-strategic-summaries

### Annex E: liste des membres du COPIL PBF

Président : le Directeur de Cabinet du Premier Ministre

Co-Président : le Coordonnateur du Système des Nations au Cameroun ;

### **Membres:**

- le Ministre chargé de l'aménagement du territoire;
- le Ministre chargé de l'administration territoriale;
- le Ministre chargé de la décentralisation et du développement local ;
- le Ministre chargé de la promotion de la femme;
- le Ministre chargé de la jeunesse;
- le Ministre chargé de la formation professionnelle ;
- le Ministre chargé de l'agriculture;
- le Ministre chargé de l'élevage et des pêches;- le Ministre chargé de la santé publique;
- le Haut-Commissaire du Royaume Uni au Cameroun;
- le Haut-Commissaire du Canada au Cameroun;
- le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement;
- le Représentant de l'Organisation Mondiale pour les Migrations;
- le Représentant du Fonds des Nations Unies pour la Population et le Développement; ,
- le Représentant du Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation;
- le Représentant de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes;
- le Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture;
- le Représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
- le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme ;
- le Président du Comité de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion;
- la Représentante d'une organisation des femmes;
- le Représentant d'une organisation de jeunes.